Centre intégré
de santé
et de services sociaux
de la Montérégie-Ouest
Québec

# Note de service

| | |
|---|---|
| DESTINATAIRES : | Membres du personnel, médecins, sages-femmes et gestionnaires du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest. |
| EXPÉDITEURS : | Caroline Lavoie, gynécologue, cheffe du département d'obstétrique et gynécologie<br>Priscilla Fortier, conseillère cadre spécialisée en soins infirmiers – Volet DPJASP, DSIEU (intérim)<br>Catherine Robert, conseillère en soins infirmiers – Volet PSL et Santé Publique, DSIEU (intérim) |
| DATE : | Le 7 novembre 2025 |
| OBJET : | **Annulation de l'ordonnance collective 6068 Initier des mesures diagnostiques pour le dépistage du cancer du col utérin (Pap test)** |

Dans le cadre du déploiement du protocole médical national (PMN) pour initier un test de dépistage du cancer du col de l'utérus par test VPH et en assurer le suivi, élaboré par l'Institut national d'excellence en santé et en services sociaux (INESSS) en mai dernier, plusieurs ajustements importants sont apportés à la pratique infirmière.

À compter de maintenant, les infirmières responsables du dépistage se réfèrent directement au PMN et appliquent la conduite à tenir selon l'algorithme décisionnel prévu. Cette nouvelle approche entraîne l'annulation de l'ordonnance collective précédemment en vigueur, OC-6068 – *Initier des mesures diagnostiques pour le dépistage du cancer du col utérin (Pap test).*

**Soins infirmiers :**

- Si l'usagère ne correspond pas aux critères d'inclusion dans l'offre de dépistage ou présente une contre-indication, l'infirmière doit se référer au médecin ou à l'IPS de famille ou répondant du secteur pour une prise en charge appropriée.
- Lors du suivi des résultats nécessitant une référence vers un médecin spécialiste, soit une colposcopie selon les indications de l'algorithme décisionnel, une ordonnance individuelle est actuellement requise en attendant le déploiement d'une ordonnance collective à cet effet. Vous serez avisé lorsque l'ordonnance collective sera disponible.

L'équipe de la DSIEU demeure disponible et nous vous encourageons à communiquer avec la conseillère en soins infirmiers de votre secteur pour du soutien personnalisé.

Nous vous remercions de votre habituelle collaboration.

CL PF CR